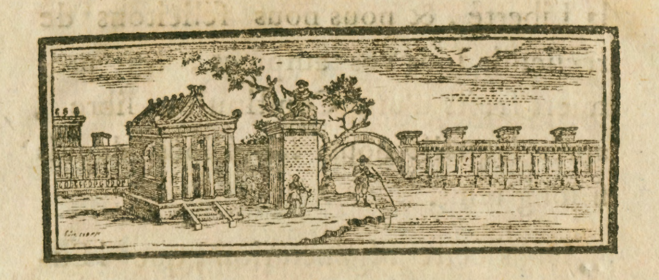
11 fevrier 1790.



# DISCOURS

*Prononcé dans le District des Pénitens-Bleus de St. Martin, honoré de la visite de Messieurs les Maire & Officiers Municipaux, le 11 Février 1790, par M. MAILLET, Maître-ez-Arts, Scrutateur de l'Assemblée.*

MESSIEURS,

La voix publique vous désignait pour être les Pères de la Patrie ; une nomination presque unanime a confirmé ce vœu, parce que vos vertus patriotiques nous étaient connues.

Par vous, commence le règne de

la Liberté, & nous nous félicitons de recueillir ſous vos auſpices, les premiers fruits d'une Conſtitution libre, après laquelle nous ſoupirions depuis ſi long tems.

Dans cette régénération, que l'Europe étonnée admire, que nous devons à la fermeté & à la ſageſſe de nos Légiſlateurs, qui, par l'abolition de ces diſtinctions humiliantes pour le Peuple Français, a tiré l'homme de cet état d'abjection où il était, & qui a aſſuré au Citoyen l'exercice de tous ſes droits : il eſt doux & ſatisfaiſant pour nous, de voir notre Municipalité formée par des Citoyens eſtimables que nous avons choiſis nous-mêmes.

Cette mâle énergie, avec laquelle vous avez toujours ſoutenu, MESSIEURS, ces principes d'équité & de liberté qu'ont fixés les Auguſtes Repréſentans de la Nation, eſt pour nous le plus heureux préſage.

Nous ſentons la tâche pénible qui vous eſt impoſée ; mais l'unité de vos ſentimens, cet eſprit de patriotiſme & de concorde qui vous anime, & par-deſſus tout, la confiance & l'amour de vos Concitoyens, pourront en alléger le poids.

En jouiſſant dans ce moment, MESSIEURS, de votre chère préſence, il eſt un ſentiment qui nous afflige ; c'eſt le regrèt de ne pas voir parmi vous ces intrépides défenſeurs de notre Cité, qui gémiſſent dans les fers, qui ont fixé également notre choix, & qui doivent partager vos travaux & notre amour. Nous laiſſons à votre ſageſſe, le ſoin de les voir rendus au plutôt à leurs fonctions.

Votre zèle unanime & votre intégrité reconnue, nous promettent les plus beaux jours. Marſeille, cette antique & illuſtre Cité, reprénant ſon premier éclat, que les ennemis du

bien public ont voulu ternir, se félicitera chaque jour d'être soumise aux lois justes & sages ; elle soutiendra avec le courage héroïque dont la Capitale de l'Empire Français a donné le premier exemple, l'exécution de ces décrets immortels qui assurent le bonheur des races futures.

Et vous, Pères de la Patrie, par vos soins, par vos travaux assidus, toujours dirigés par le patriotisme & l'amour du bien, vous acquerrez des droits bien mérités à la reconnaissance de vos Compatriotes.

*Signé, MAILLET, Maître-ez-Arts.*

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de J. MOSSY, Père & Fils, Imprimeurs du Roi & de la Nation 1790.